

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 78-84 du 4 avril 1978

Portant nomination du Commandant
ALLADAYE T. Michel au grade de
Lieutenant-Colonel pour compter
du 1er janvier 1978

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ÉTAT, CHIEF DU GOUVERNEMENT,

VU L'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU Le décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du
Gouvernement ;

VU Le décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attribu-
tions des membres du Gouvernement ;

VU L'Ordonnance n° 77-14 du 25 mars 1977, portant création des Forces
Armées Populaires du Bénin ;

VU L'Ordonnance n° 69-34/PR du 17 octobre 1969, portant statut général
des Personnels Militaires des FAP et l'ordonnance n° 70-15/D.DN du
16 mars 1970 qui l'a modifiée ;

VU Le décret n° 71-258 du 20 Décembre 1971, portant articulation
de la hiérarchie des Personnels Militaires en différents Corps ;

VU Le décret n° 78-83 du 4 avril 1978, portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1978, d'Officier pour le grade de Lieutenant-
Colonel ;

~~Sur proposition de la Haute Autorité chargée de la Défense Nationale ;~~
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 mars 1978 ;

D É C R E T :

ARTICLE 1er. - est nommé au grade de Lieutenant-Colonel l'Officier des
Forces de Défense Nationale des Forces Armées Populaires du Bénin dont
le nom suit :

- Commandant ALLADAYE T. Michel

ARTICLE 2. - Le Présent décret qui n'entraîne aucune augmentation
de solde et accessoires de solde prend effet pour compter du 1er
janvier 1978.

ARTICLE 3.- La Haute Autorité Chargée de la Défense Nationale est chargée de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 4 avril 1978

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances

Isidore AMOUSSOU

Ampliatioms : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 MF 5 Autres Ministères
14 DPE-DGAJL-INSAE 6 ICE 4 DCCU-ONEPL-CAH-CHANE 2 ENTPAP-ENHEDN-ENGESP 20
DSI 4 CAB/MIL 10 UNB 2 PASSEP 2 BN 2 BCP 1 Intéressé 1 JORPB 1 DE JCE 5-12-
C Trésor 4 Pensions 1 DI 4